



25 rue de Tourvielle 69322 LYON cedex 05
04 72 16 70 00 – www.lyceebranly.com

Régularisation d'une absence

Étudiant Post-Bac

Année 2021 / 2022

Nom		Prénom	
Classe		Téléphone	

Madame, Monsieur,

Après avoir contacté(e) le CPE (par téléphone) ainsi que le professeur référent (par courriel) en charge du suivi de ma classe afin de les prévenir le premier jour de mon absence (à la première heure), je vous adresse en ce jour de retour en classe, mon justificatif écrit.

Mon absence s'est étalée sur la période suivante (*préciser ci-dessous la date et l'heure du début de l'absence et la date et l'heure de la fin de l'absence*) :

Je vous prie de bien vouloir excuser mon absence pour le motif suivant :

Je joins à ce courrier le justificatif officiel : OUI / NON

En ce jour de retour en classe, je certifie avoir récupéré l'ensemble du travail effectué dans toutes les disciplines.

Signature de l'étudiant :

Nom		Prénom	
Classe		Date de l'absence	

Motif	Partie à remplir par le CPE :
<input type="checkbox"/> Médical avec certificat	Le motif de l'absence est RECEVABLE / NON RECEVABLE Signature du CPE avec visa du lycée : <input type="checkbox"/> C. GARRIDO <input type="checkbox"/> M. BUREAU <input type="checkbox"/> I. FAURE
<input type="checkbox"/> Médical sans certificat	
<input type="checkbox"/> Autre avec certificat :	
<input type="checkbox"/> Autre sans certificat :	

<p>Pour les étudiants POST-BAC : Comment justifier et régulariser une absence ?</p>

Si votre absence est liée à un empêchement non prévisible (maladie, décès, etc.) :

1. **Le premier jour de votre absence et à la première heure**, vous devez appeler le lycée afin de joindre un CPE ou le service de la Vie Scolaire, pour prévenir de votre absence.
2. **Le premier jour de votre absence et à la première heure**, vous devez contacter par courriel votre professeur référent et le CPE en charge de la classe pour avertir l'équipe de votre absence.
3. Le jour de votre retour au lycée, **avant la première heure de cours**, vous devez présenter le document « Régularisation d'une absence » complété au CPE suivant votre classe (ou à l'un des CPE du lycée si votre CPE n'est pas dans son bureau).

Le CPE valide le motif de l'absence, conserve sa partie (ainsi que le justificatif) et complète le coupon « Enseignant ».

Vous conservez le coupon « Enseignant » : il doit être présenté à l'ensemble des enseignants dont vous avez manqué les cours. Une fois présenté aux enseignants, le coupon « Enseignant » doit être transmis à votre professeur référent (qui le conserve).

4. Le jour de votre retour au lycée, vous devez avoir récupéré l'ensemble du travail effectué et à effectuer dans toutes les disciplines.

Si votre absence est liée à un empêchement prévisible (journée d'appel, etc.) :

1. Dès que vous avez connaissance de votre absence, vous prévenez le CPE ainsi que le professeur référent de votre classe.
2. Le jour de votre retour au lycée, **avant la première heure de cours**, vous devez présenter le document « Régularisation d'une absence » complété au CPE suivant votre classe (ou à l'un des CPE du lycée si votre CPE n'est pas dans son bureau).

Le CPE valide le motif de l'absence, conserve sa partie (ainsi que le justificatif) et complète le coupon « Enseignant ».

Vous conservez le coupon « Enseignant » : il doit être présenté à l'ensemble des enseignants dont vous avez manqué les cours. Une fois présenté aux enseignants, le coupon « Enseignant » doit être transmis à votre professeur référent (qui le conserve).

3. Le jour de votre retour au lycée, vous devez avoir récupéré l'ensemble du travail effectué et à effectuer dans toutes les disciplines.

Le récapitulatif de vos absences valablement justifiées ou non, est reporté sur votre bulletin semestriel.

Un trop grand nombre d'absence nuit à votre scolarité, peut conduire à des mesures disciplinaires et également à la suspension des bourses pour les étudiants boursiers.

Liste des CPE référents :

Mme BUREAU (mahdjouba.bureau@ac-lyon.fr) : BTS 1 IR-EC ; BTS 1 SNIR ; ATS ; DNMADE

Mme FAURE (isabelle.faure5@ac-lyon.fr) : BTS 1 ET ; BTS 2 IR-EC ; BTS 2 SNIR ; BTS 2 ET

M. GARRIDO (christophe.garrido@ac-lyon.fr) : SUP ; SPE ; TASM ; TPSAP